

900^e SÉANCE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 10 mars 2020 à 19 h 30 dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Madame la conseillère et
messieurs les conseillers

Réal Dubé
Éric Pinard
Michel Patry
Sonia Leblanc
Pierluc Brousseau

Sous la présidence de
monsieur le maire

René Dubé

Absence

Louis Gagnon

Est également présent à cette séance monsieur Pierre Deslauriers, directeur général/trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2020-03-10-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

– QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé tout en retenant le privilège de garder le « divers » ouvert.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-03-10-02 PROCÈS-VERBAL DE LA 899^E SÉANCE ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- QUE le procès-verbal de la 899^e séance soit approuvé à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-03-10-03
COMPTES PAYÉS ET À PAYER
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- QUE les comptes payés et prélèvements en février 2020, qui s'élèvent à 196 655,20 \$, soient adoptés;
- QUE les comptes à payer au 29 février 2020, qui s'élèvent à 71 220,24 \$, soient adoptés;
- ET QUE les salaires, avantages et charges sociales payés aux employés municipaux, pour le mois de février 2020, qui s'élèvent à 162 420,23 \$, soient adoptés.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-03-10-04
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DES P'TITS MARINGOUINS
PLAN DE REDRESSEMENT
CONTRIBUTION FINANCIÈRE – AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU les difficultés financières éprouvées par le Centre de la petite enfance des p'tits Maringouins (CPE) au cours des dernières années;

ATTENDU QUE le conseil d'administration du CPE a mis en place un plan de redressement, lequel est daté du 14 décembre 2018, comportant une liste d'actions afin d'assurer la pérennité de fonctionnement de l'organisme;

ATTENDU QUE dans le cadre dudit plan de redressement, le CPE a déposé une demande d'aide financière de 20 000 \$, datée du 28 février 2020, pour l'année financière 2019-2020;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami désire supporter cet organisme essentiel pour la qualité de vie de ses citoyens, l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Éric Pinard

- DE VERSER au Centre de la petite enfance des p'tits Maringouins une contribution financière de 20 000 \$ dans le cadre de son plan de redressement.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-03-10-05

LOISIR SPORT BAIE-JAMES

GALA EXCELLENCE BAIE-JAMES, 9^E ÉDITION

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE Loisir Sport Baie-James souhaite organiser la 9^e édition du Gala Excellence Baie-James le 14 novembre 2020 à Matagami;

ATTENDU QUE cet événement régional consiste à honorer différentes personnes dans différentes catégories pour leur performance ou implication dans un domaine donné.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- DE CONTRIBUER à titre de partenaire Or à la 9^e édition du Gala Excellence de Loisir Sport Baie-James, qui aura lieu le 14 novembre 2020 à Matagami, et ainsi octroyer une aide financière de 1 500 \$.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-03-10-06

**APPUI À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER AFIN DE DÉCRÉTER
LE MOIS D'AVRIL « MOIS DE LA JONQUILLE »**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

ATTENDU QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

ATTENDU QU'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

ATTENDU QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8 %, passant de 55 % en 1992 à 63 % en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

ATTENDU QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

ATTENDU QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

ATTENDU QUE le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille;
- ET QUE le conseil municipal encourage les Matagamiens et les Matagamiennes à accorder généreusement leur appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-03-10-07

**SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE
PLAN DE MISE EN ŒUVRE POUR L'ANNÉE 2019
APPROBATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- D'APPROUVER le Plan de mise en œuvre de l'année 7 (deuxième année de l'extension) du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, tel que recommandé par le directeur du Service des incendies, monsieur Claude Roy.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-03-10-08

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DE MATAGAMI

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017 ET AU 31 DÉCEMBRE 2018

Dépôt pour information.

2020-03-10-09

ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES

RENCONTRE JEUNESSE NORD-DU-QUÉBEC 2020

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – AUTORISATION ET SIGNATAIRE

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami, en collaboration avec les écoles Le Delta et Galinée, souhaite organiser la 18^e édition de la Rencontre jeunesse Nord-du-Québec en mai 2020;

ATTENDU QUE la réalisation dudit projet vise à développer un rapprochement et un sentiment d'appartenance à notre région par différentes disciplines en loisir, sport et culture.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Éric Pinard

- D'AUTORISER le dépôt d'une demande d'aide financière de 45 000 \$ auprès de l'Administration régionale Baie-James pour la tenue de la 18^e édition de la Rencontre jeunesse Nord-du-Québec;
- DE CONTRIBUER financièrement à l'organisation de l'activité ainsi que par le prêt de locaux, d'équipements et des ressources humaines disponibles;
- D'AUTORISER monsieur Étienne Gravel, directeur des loisirs, à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, le formulaire de demande d'aide et toute entente à intervenir entre les deux parties;

- D'AUTORISER l'Administration régionale Baie-James à donner et à recevoir de l'information quant au projet « Rencontre jeunesse Nord-du-Québec 2020 » avec les partenaires projetés ou potentiels, dans le but notamment d'analyser le dossier, de compléter de l'information ou encore de confirmer la participation financière des autres partenaires, le cas échéant;
- ET DE REMPLACER la résolution numéro 2019-11-12-14.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2020-03-10-10
MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE
VOLET « PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION »
ENVELOPPE POUR DES PROJETS D'ENVERGURE OU SUPRAMUNICIPAUX
DOSSIER NUMÉRO 0029165-1 – 99015 (10) – 2020-02-21-35
APPROBATION DES DÉPENSES**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA-ES) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV, volet PPA-ES;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV, volet PPA-ES.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- QUE le conseil municipal de Matagami approuve les dépenses d'un montant de 106 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-03-10-11

**ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC
PARTICIPATION AU CONGRÈS ANNUEL – AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'AUTORISER la participation de monsieur Claude Roy, directeur du Service des incendies, au 52^e congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec, qui aura lieu du 15 au 19 mai 2020 à Laval;
- ET D'EN AUTORISER les dépenses conformément aux politiques en vigueur à la Ville de Matagami.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-03-10-12

SURPLUS D'ACTIF

**VENTE DE LA SURFACEUSE À GLACE AU PROPANE, MARQUE
OLYMPIA, MODÈLE SE, ANNÉE 1989
AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QU'en février 2020, la Ville de Matagami a transmis un appel de propositions à plusieurs municipalités et organismes afin de se départir de la surfaceuse à glace au propane de marque Olympia, modèle SE, de l'année 1989;

ATTENDU QUE la Ville de Maniwaki est la seule soumissionnaire à avoir déposé une proposition pour en faire l'acquisition.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- D'AUTORISER la vente de la surfaceuse à glace au propane, de marque Olympia, modèle SE, de l'année 1989, à la Ville de Maniwaki pour un montant de 5 257,03 \$, taxes incluses, et ce, sans aucune garantie;
- QUE la Ville de Maniwaki assume le coût du transport de l'équipement;

- ET QUE monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, ou en cas d'incapacité d'agir, la greffière adjointe, soit, par les présentes, autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, tout document à cet effet.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-03-10-13

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 350-2016

PROJET « RÉFECTION DE LA STATION D'ÉPURATION ET TRAVAUX CONNEXES »

PAIEMENT D'INTÉRÊT SELON ÉCHÉANCIER – AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- D'APPROUVER dans le cadre du Règlement d'emprunt numéro 350-2016 décrétant un emprunt et une dépense de 10 555 264 \$ pour le projet « Réfection de la station d'épuration et travaux connexes », le paiement préautorisé de 68 993,25 \$ du 22 février 2020, lequel représente uniquement de l'intérêt, tel que prévu dans l'échéancier de paiement du financement.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-03-10-14

CORRESPONDANCE

1. GOUVERNEMENT PROVINCIAL

a) *Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation*

- i) Lettre du 12 février 2020 – Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires
- ii) Lettre du 3 mars 2020 – Programme « Fonds d'appui au rayonnement des régions »

b) *Ministre des Transports*

- i) Lettre du 25 février 2020 – Confirmation de l'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale

2. AUTRES

a) *Fabrique Sacré-Cœur de Matagami*

- i) Lettre du 27 février 2020 – Remerciements

b) *Loisir Sport Baie-James*

- i) Courriel du 2 mars 2020 – Remerciements

c) *Union des municipalités du Québec*

- i) Lettre du 28 février 2020 – Enjeu concernant l'exemption de taxes foncières pour certains organismes

2020-03-10-15
SERVICE DES INCENDIES
RAPPORT MENSUEL – FÉVRIER 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des incendies, monsieur Claude Roy, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-03-10-16
SERVICES TECHNIQUES
RAPPORT MENSUEL – FÉVRIER 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur des Services techniques, monsieur Marco Bédard, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-03-10-17
SERVICE DES LOISIRS
RAPPORT MENSUEL – FÉVRIER 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Michel Patry

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des loisirs, monsieur Étienne Gravel, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-03-10-18

**COMMISSION MUNICIPALE CONSULTATIVE
SOUTIEN AUX ORGANISMES – SUBVENTIONS – APPROBATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Commission municipale consultative – Soutien aux organismes constitue l'intervenant privilégié de la Ville de Matagami pour l'attribution de ses contributions financières aux organismes du milieu;

ATTENDU QUE ladite commission a émis ses recommandations dans son rapport du 10 mars 2020.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

– D'APPROUVER les recommandations de subventions pour l'année 2020, telles que présentées par la Commission municipale consultative – Soutien aux organismes. Les recommandations sont les suivantes :

Organisme	Demande	Recommandation	Subvention
Centre de récupération et de bénévolat de Matagami Aide au logement	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$
Club motoneige de Matagami inc. Achat d'un coupe-branche	1 500 \$	600 \$	600 \$
Le Complexe des Rapides Rénovation de locaux	1 233 \$	600 \$	600 \$
Club de dard Matagami Achat de matériel	1 200 \$	600 \$	600 \$
SADC de Matagami Journée « Cabane à sucre »	1 000 \$	400 \$	400 \$
Cuisine collective Achat de matériel	979 \$	950 \$	950 \$
Comité bénévolat Matagami Achat de chandails	844 \$	350 \$	350 \$
Club des Abeilles Achat de deux friteuses	368 \$	350 \$	350 \$
Service de garde – École Galinée Achat de matériel	2 480 \$	1 100 \$	1 100 \$
CPE des P'tits maringouins Achat d'une balayeuse et entretien des planchers	2 478 \$	1 100 \$	1 100 \$
Association du hockey mineur de Matagami Participation de 4 hockeyeuses à la Coupe Dodge	2 308 \$	750 \$	750 \$

Centre Unissons la Famille Aide au fonctionnement	1 500 \$	1 000 \$	1 000 \$
École Le Delta			
• Achat de denrées – Souper de la St-Padoue	700 \$	350 \$	350 \$
• Achat de matériel – Décor de la St-Padoue	700 \$	350 \$	350 \$

– ET DE VERSER lesdites contributions s'élevant à un total de 10 000 \$.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-03-10-19
SERVICE DES INCENDIES
NOMINATION DE POMPIERS VOLONTAIRES

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

– D'APPROUVER les nominations au sein de la brigade de pompiers volontaires, recommandées par monsieur Claude Roy, directeur du Service des incendies, dans sa note de service du 29 février 2008, soit :

Postes de lieutenant :

- monsieur Sylvain St-Arnauld
- monsieur Daniel Bolduc

– QUE ces nominations soient effectives en date du 1^{er} mars 2020;

– ET DE LES FÉLICITER et leur souhaiter bon succès dans leurs nouvelles affectations.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-03-10-20
PERMIS D'AFFAIRES
« MEUBLES CÂBLÉS JAMÉSIENS » – MONSIEUR MARTIN FILION

Dépôt pour information.

2020-03-10-21
PÉRIODE DE QUESTIONS

Quatre personnes sont présentes et une période de questions est tenue à leur intention.

2020-03-10-22
LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

– DE LEVER la séance à 19 h 50.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

René Dubé

RENÉ DUBÉ
MAIRE

Pierre Deslauriers

PIERRE DESLAURIERS
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER